

# CALCULER SON PRIX DE REVIENT POUR L'ACTIVITÉ DE MEUNERIE À LA FERME

## Public cible

Agriculteurs et agricultrices Bio d'Occitanie ayant une activité ou un projet de fabrication de farines à la ferme

## Objectifs

Savoir calculer un prix de revient de sa production en prenant en compte le contexte et les enjeux liés à son exploitation.

## Enjeux

Le Biocivam de l'Aude accompagne depuis de nombreuses années le développement des grandes cultures biologiques. Face aux fluctuations des cours céréaliers, la transformation et la valorisation des céréales en farines, pains et pâtes est une alternative pour des agriculteurs dépendants des filières longues ou travaillant sur peu de surface. En effet de plus en plus de consommateurs souhaitent s'approvisionner en local et en circuits courts, et sont attentifs à la qualité nutritionnelle de leurs aliments et leurs impacts sur l'environnement. De nombreux paysans ont alors développé sur leurs fermes une activité de transformation de leur productions de céréales et légumineuses en farines de meules. Sauf seconde transformation à la ferme, les farines sont vendues en circuits courts, à des particuliers ou professionnels. La question du prix de vente se pose alors. Ce dernier doit en fait être relatif à chaque structure et à chaque organisation pour permettre une rémunération juste du temps de travail et une anticipation des projets. La formation permettra d'utiliser une méthodologie de calcul prenant en compte l'ensemble des réalités d'un système de production pratiquant de la vente directe.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

### JOUR 1 :

Introduction de la notion de prix de revient : Différence entre prix de revient et prix de production, Aller vers plus d'autonomie, Particularité de la production agricole par rapport aux autres activités, particularités du travail de chef d'exploitation, différence entre comptabilité et gestion.

Les produits sur lesquels le prix de revient peut être calculé.

Les différents éléments à prendre en compte pour calculer son prix de revient, pour passer du prix de revient au prix de vente.

Le calcul de la rémunération horaire.

### JOUR 2 :

Retour sur les difficultés identifiées dans le travail en autonomie et apport d'éléments de réponse complémentaires.

Identification des leviers existants pour minimiser ses prix de revient afin de les reconnecter à ses prix de vente.

Les stratégies possibles pour augmenter ses prix de vente et les faire accepter de sa clientèle : les attentes de la clientèle, la réflexion autour de la stratégie commerciale.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Projection de témoignages vidéo, débats mouvants, travail en sous-groupe, exercices pratiques.

Vidéoprojecteur, paper board, ordinateurs portables.

Travaux en sous groupe, projection de vidéo quizz interactif.

Ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

### 08 avr 2025

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des Associations Castelnaudary - 1  
Avenue de Lattre de Tassigny - Salle Cugarel  
11400 Castelnaudary

Kristel Moinet, Coordinatrice du BIOCIVAM11, formée à la méthode de calcul du prix de revient.

### 22 avr 2025

09:00 - 17:00 (7hrs)

11400 Castelnaudary

## Co-organisateur(s)

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 03/04/2025

## Tarifs

Frais pédagogiques : 532€. Formation prise en charge à 100% pour les stagiaires éligibles VIVEA\*.

## Plus de renseignements

Justine Agar

info@bio-aude.com

Biocivam 11

Organisme de formation =

Maison Paysanne de l'Aude

1, av. Salvador Allende

11300

Limoux

Tel. 0468780638

N° d'organisme de formation :

76110169011

**Taux de satisfaction** : Taux général

2024 : >95%

Repas de midi tiré du sac.



**Modalités d'accès** : En situation de handicap ? Contactez la responsable de stage pour organiser votre venue.

[Conditions générales de formation](#)



**Financier(s)**



**Inscription par téléphone, mail ou en ligne sur <https://bit.ly/bio-aude>**

Nom : ..... Prénom : .....  
Courriel : ..... Téléphone : .....

\*Formation prise en charge à 100% pour les agriculteur·ices, conjoint·es collaborateur·ices, porteur·euses de projet éligible et cotisant·e solidaires sous condition.  
Salarié·es et demandeur·euses d'emploi : Prévoir un délai de traitement supplémentaire.